

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Conservation de la nature fait l'acquisition de la portion est des Falaises de Prévost

Montréal, le 2 juillet 2008 – Conservation de la nature (CNC) est heureux d'annoncer qu'il vient d'acheter une propriété privée couvrant 12,5 ha (30 acres) de la portion est des falaises de Prévost dans les Laurentides. Cette acquisition a été rendue possible grâce au soutien de partenaires importants : le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de conservation des aires naturelles, la ville de Prévost et la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

La propriété englobe presque la moitié est de l'escarpement rocheux des falaises de Prévost. Ces falaises forment l'un des paysages les plus remarquables des Basses-Laurentides par leur étendue d'environ 1,5 km de longueur avec un dénivelé de 100 m et leur situation géographique en bordure de la vallée de la rivière du Nord.

Sur ce territoire composé principalement de forêts, d'escarpements et d'éboulis, quelques plantes rares ont été identifiées et une forte densité de faune aviaire, notamment des oiseaux de proie tel le faucon pèlerin, est observée.

« L'acquisition de cette propriété revêt une importance toute particulière pour CNC puisqu'elle représente une étape importante pour la conservation des milieux naturels exceptionnels des falaises de Prévost, mentionne Nathalie Zinger, vice-présidente de Conservation de la nature – région du Québec. CNC compte créer une aire protégée qui saura marier la conservation de la biodiversité de ce secteur et les activités de plein air. Certains endroits seront défendus d'accès dans le but d'assurer la protection des milieux naturels fragiles. Par contre, des sentiers pédestres, des pistes de ski de fond et des voies d'escalade seront entretenus en collaboration avec la ville de Prévost et le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF). Ainsi, les randonneurs pourront apprécier davantage les caractéristiques écologiques uniques de ce secteur admirable, sans nuire à son intégrité. »

À court terme, des panneaux d'information et des outils de signalisation seront installés afin de sensibiliser la population au nouveau statut de protection du site et d'en encadrer la fréquentation.

« Permettre à une collectivité de cohabiter harmonieusement avec son environnement et de préserver le patrimoine naturel qu'elle transmettra aux générations futures s'inscrit parfaitement dans la mission de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. Le travail conjoint de Conservation de la nature, de la ville de Prévost et d'utilisateurs soucieux de préserver un site d'une grande richesse a encouragé la Fondation à consentir 105 500 \$ à ce projet », souligne Catherine Leconte, directrice générale de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

Le gouvernement fédéral intervient par le biais du Programme de conservation des aires naturelles, lancé en mars 2007 et disposant d'un budget de 225 millions de dollars. Il a été mis en

place afin d'accélérer et d'accroître les efforts de CNC et d'autres organismes dans le but de protéger les milieux naturels écosensibles au bénéfice des générations futures.

« Le gouvernement du Canada prend des mesures concrètes en vue de protéger les richesses naturelles du Canada », a affirmé le ministre de l'Environnement, John Baird. « L'annonce d'aujourd'hui concernant l'acquisition de 12,5 ha de la portion est des falaises de Prévost dans les Laurentides constitue un autre exemple qui traduit l'engagement de notre gouvernement de soutenir les efforts de Conservation de la nature Canada et d'autres organismes voués à la conservation de certaines régions inestimables de notre grand pays. »

Parmi les autres partenaires ayant permis la réalisation de ce projet, notons la contribution financière de Mountain Equipment Coop (MEC) ainsi que la participation du Comité régional pour la protection des falaises (CRPF).

Conservation de la nature Canada (CNC) est un organisme privé à but non lucratif, qui assure la conservation à long terme de milieux naturels présentant une importance pour la diversité biologique. Active depuis plus de 45 ans, CNC a contribué à préserver 809 371 ha au pays, dont plus de 18 000 au Québec. L'organisme travaille en étroite collaboration avec des propriétaires fonciers, des sociétés privées et publiques, des groupes de conservation, ainsi que des gouvernements. Pour plus d'informations sur CNC, visitez le site Web : www.conservationdelanature.ca

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement** soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, la restauration et la conservation des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2007, la Fondation a consacré quelque 6,5 millions de dollars à la réalisation d'une centaine de projets mis en œuvre dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à près de 23 millions de dollars. Pour en savoir plus sur les différents projets auxquels elle a contribué, sa mission, ses objectifs et ses modalités de fonctionnement, visitez le site www.hydroquebec.com/fondation-environnement

Conservation de la nature, région du Québec

Vincent Causse, Coordonnateur de programmes et conservation
(514) 876-1606, poste 238

Courriel : vincent.causse@conservationdelanature.ca

Anne Le Bel, Chef des communications
(514) 876-1606, poste 233

Courriel : anne.lebel@conservationdelanature.ca

Site Web : www.conservationdelanature.ca

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Danielle Lavoie, Attachée de presse
(514) 289-2211, poste 4854

Courriel : lavoie.danielle.4@hydro.qc.ca

Site Web : www.hydroquebec.com/fondation-environnement